

# CTR DIRISI

du 25 novembre 2021

Monsieur le Directeur Central, Mesdames, Messieurs,

**FO DEFENSE** apprécie de pouvoir enfin siéger en présentiel.

En préambule, permettez-nous Monsieur le Directeur de débiter ce CTR DIRISI en évoquant la situation des agents de la fonction publique, qui, depuis plus de 10 ans maintenant, voient leur pouvoir d'achat s'éroder d'année en année. L'inflation s'est réveillée et l'augmentation des prix a obligé une revalorisation du SMIC de 2,2 %, contraignant le pouvoir exécutif à corriger les grilles C1 et C2 des fonctionnaires de la catégorie C, à défaut de la revalorisation de la valeur du point d'indice. L'ajout de quelques points d'indice sur les basses rémunérations ne fait qu'instaurer un tassement des grilles et affaiblir le principe de carrière. A titre d'exemple, une ou un agent de catégorie C percevra après 19 ans passés dans son premier grade, 196 euros bruts de plus ! N'oublions pas que 20% des agents de la DIRISI se situent dans cette catégorie.

**FO DEFENSE** affirme qu'il est indispensable et incontournable d'actualiser la valeur du point d'indice, tant pour compenser à minima l'inflation que pour rattraper les pertes accumulées.

Concernant l'ordre du jour de ce comité technique de réseau, **FO DEFENSE** interviendra en séance sur les éléments présentés et porte à votre attention les points suivants :

## Ressources humaines

A la lecture de la situation RH de la DIRISI 2018-2021, **FO DEFENSE** constate que le déficit en effectifs réalisés reste constant malgré les efforts de recrutement. En effet les droits concédés par la DRH-MD pour le recrutement d'agents civils n'ont pas permis de combler les départs naturels et encore moins de pallier le déficit de pourvoi des armées. De surcroît la pyramide des âges de la DIRISI fait apparaître 300 agents de plus de 60 ans, constat aggravant de cette situation.

Concernant le recrutement en 2021, celui des ASC n'atteint pas le niveau attendu. A *contrario*, celui des fonctionnaires est satisfaisant et devrait donc être plus ambitieux dès 2022.

**FO DEFENSE** rappelle son attachement au recrutement de fonctionnaires pour faire face à une politique ministérielle de recrutement des ASC qui dessert les intérêts de la DIRISI et précarise ces personnels.

**FO DEFENSE** constate que le recrutement 2022 ne compensera pas le déficit 2021 de 125 postes, cumulé aux départs naturels prévisibles.



Soucieux de l'impact sur les personnels civils des 100 postes à rendre au titre de la CYBERDEFENSE annoncés par la DIRISI, **FO DEFENSE** ne comprend pas cette contribution, alors que la Ministre des Armées a clairement annoncé la création nette de 450 postes inscrits au PLF 2022, incluant ceux dédiés à la CYBERDEFENSE.

### CIA 2021

Concernant le CIA 2021, **FO DEFENSE** observe que la DIRISI a utilisé le principe de la fongibilité des enveloppes financières et souhaiterait connaître les motivations qui ont conduit à son usage.

**FO DEFENSE** réaffirme son opposition à la modulation à la baisse du CIA pour les agents en distorsion catégorielle.

**FO DEFENSE** s'étonne du faible volume d'agents ayant bénéficié de la clause de revoyure et demande que des précisions soient apportées en séance.

### RIFSEEP des ICD

Concernant la filière SIC, la DRH-MD constate, 2 ans après que **FO DEFENSE** l'ait annoncé en CTM de décembre 2019, que le recrutement et la fidélisation ne sont pas au rendez-vous. Encore une fois, l'administration va faire un tri entre les agents pour minimiser l'enveloppe budgétaire, sans se soucier si des inégalités de traitement sont créées par ce mode de pensée !!!

**FO DEFENSE** dénonce les arguments avancés par la DRH-MD, qui ne sont que des artifices pour exclure les ingénieurs du 1<sup>er</sup> grade de cette majoration de 1 000€ brut annuelle de l'IFSE. **FO DEFENSE** revendique l'application de cette majoration de l'IFSE à l'ensemble du corps des ICD.

### Réorganisation de la DIRISI et restructurations 2022

**FO DEFENSE** reste attentive aux restructurations et aux réorganisations de la plaque parisienne et du service projets. Concernant ce dernier, **FO DEFENSE** souhaite des éclaircissements sur le volume des postes concernés et sur la répartition des transferts.

### FRENETIC

Enthousiasmée par votre décision de mener une enquête sociologique ainsi qu'une démarche participative des CIRISI/EUROGROUP, **FO DEFENSE** était confiante sur la prise en compte des attentes des techniciens.

Tel que présenté, le projet FRENETIC ne semble pas répondre aux préoccupations des personnels.

La capacité d'intervention technique circonstancielle a peu de chance d'être mise en œuvre. Quelles seront les plus-values techniques et professionnelles pour les techniciens des CIRISI ?

Comment interpréter le souhait « d'ajuster en organisation et en gestion le niveau technique des CIRISI au juste besoin » ?

**FO DEFENSE** est très inquiète sur l'issue.

Mon Général, Mesdames, Messieurs, merci pour votre attention.

Le Kremlin-Bicêtre, le 25 novembre 2021

